

25<sup>c.</sup>

# Journal du Lot

25<sup>c.</sup>

ORGANE REPUBLICAIN DU DEPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TELEPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE  
 Les abonnements se paient d'avance  
 Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS  
 A. COUÉSANT, Directeur  
 Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 00
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RECLAMES 3 <sup>e</sup> page	3 fr. 50
» 2 <sup>e</sup> page	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## La Situation

La Belgique et la Hollande ont observé la règle d'honnêteté en face d'un partenaire qui ne pratique que la règle du crime. C'est en appliquant ce beau système qu'on favorise l'écrasement des justes et le triomphe des criminels.  
 Au nom, bien entendu, de la justice et du droit.

Maintenant, on peut dire que la guerre a commencé ! Elle a commencé à l'heure que l'Allemagne a voulu.

La situation centrale du Reich lui permet de disposer ses forces de manière à attaquer où il veut, quand il veut. Vers le nord, l'ouest ou le sud, il est toujours en position d'offensive. Il peut, dans le secret, choisir son moment et son objectif. Quand on est averti de l'attaque, elle est déjà déclenchée. Au milieu de l'Europe, attendant l'occasion favorable, l'Allemagne guette sur qui elle va se jeter. C'est en pleine crise politique anglaise qu'Hitler a assailli la Hollande, la Belgique et le Luxembourg. Escomptant peut-être quelque incertitude pendant qu'on déménageait le gouvernement britannique, il a foncé sur un point où il pouvait surprendre les Alliés. Je ne dis pas qu'il n'aurait pas fait sans ça. Je dis qu'il y a là une coïncidence assez frappante surtout quand on se rappelle que c'est pendant une crise du même genre en France que l'Allemagne a sauté sur l'Autriche.

Avec un ennemi comme Hitler, il y a des risques qu'il ne faut pas courir, des chances qu'il ne faut pas lui offrir.

Dans la déclaration publiée vendredi soir par le gouvernement britannique en vue d'annoncer que les Alliés prouvaient des mesures immédiates pour aller au secours des neutres attaqués, il y avait cette phrase que nous découpons :

« Il faut toutefois reconnaître qu'une fois de plus l'Allemagne s'est assurée un avantage militaire en prenant l'initiative de l'attaque contre des pays neutres. »

Si vous croyez qu'il n'y aurait pas de quoi grincer des dents ! On la sentait pourtant bien venir cette attaque, parce que « une fois de plus » les neutres volontairement stupides, aveugles et sourds se sont obstinés à faire, sous prétexte de l'événement, tout ce qu'il fallait pour l'attirer sur eux ! Ils n'ont pas voulu s'entendre au préalable avec ceux qui devaient les défendre contre ceux qui devaient les attaquer. — Ainsi, disaient-ils, nous ne fournissons pas aux Allemands le moindre prétexte ! Ce qui est idiot, parce que tout le monde sait bien qu'ils n'en ont pas besoin et que moins vous serez prêts à les repousser, plus ils seront tentés de vous sauter dessus ! — Ainsi, disaient les neutres, les Allemands seront sans excuse. Oui, mais vous voyez qu'ils s'en passent !

La même déclaration du gouvernement britannique ajoute à ce que nous avons cité plus haut ce qui suit où il entre en parts égales des regrets pour les Belges, les Hollandais et les Luxembourgeois et des avertissements pour d'autres pays « quelque part » en Europe :

« ...Chacun sait que la Hollande et la Belgique ont décidé de suivre une politique de stricte neutralité et ont avec persistance décliné toute consultation avec les Alliés sur les mesures à prendre pour leur défense... »

Sauf les Allemands, je ne vois pas qui pourrait les en féliciter. On finira peut-être par convenir que cette « stricte neutralité » comporte la plus monstrueuse duperie dont un pays peut être victime si elle l'oblige à traiter de même manière ses ennemis et ses amis et à ne prendre aucune précaution envers ses agresseurs pour la raison qu'elle n'en prend pas envers ses défenseurs.

La Belgique, écrit-on, n'a rien à se reprocher ; elle n'a rien fait qui puisse justifier l'invasion. — Beau scrupule ! Mais il me semble qu'il aurait mieux valu qu'elle fit ce qu'il fallait pour l'empêcher ou pour la recevoir comme elle le méritait. Je ne sais pas si ça la console de se dire que cette invasion est injuste, mais j'ai comme une idée qu'elle aimerait mieux n'avoir pas à être consolée !

La neutralité belge et celle du Luxembourg étaient garanties, dit-on, par le serment de l'Allemagne. — Mais c'est justement pour le trahir que l'Allemagne le leur avait donné. Il faut ajouter à la signature du Reich la même importance qu'il y attache lui-même : c'est-à-dire exactement rien. Et la Belgique a payé pour le savoir.

Et c'est pourquoi on est quand même un peu surpris d'entendre l'ambassadeur de Belgique déclarer à notre confrère du Petit Parisien :

« L'Allemagne nous a trahis ; nous avons été indignement trompés. Notre politique a toujours été constante dans son principe : honnêteté. Le respect de la parole donnée nous imposait une stricte neutralité ; nous l'avons observée scrupuleusement, quittes parfois à sembler durs envers nos amis. »

C'est surtout envers la Belgique que ces erreurs ont été durées. Les Belges le sentent cruellement aujourd'hui. Que diraient ceux qui se firent tuer pour défendre leur pays trahi par les Boches de 1914, s'ils le voyaient trahi dans les mêmes conditions et de la même manière par les Boches de 1940 ? Dans une première tromperie, il n'y a de coupable que le trompeur, dans une seconde le trompé est au moins coupable de trop d'innocence.

La Belgique a observé sa règle d'honnêteté en face d'un partenaire qui ne pratique que la règle du crime. C'est en appliquant ce beau système qu'on favorise l'écrasement des justes et le triomphe des criminels.

Au nom, bien entendu, de la justice et du droit !

Emile LAPORTE.

## NOS ÉCHOS

### Comment on fait fortune.

Tous ceux qui sont aux écoutes de Stuttgart ont pu constater la tendance du parler de langue française à grossir les chiffres donnés par le parler de langue allemande. C'est ainsi que les 8.000 fusils pris aux Norvégiens à Narvik, selon le texte allemand, deviennent 10.000 dans la traduction en français et les 315 mitrailleurs passent à 350. On en conclurait à tort que Ferronnet est marseillais. On se demande plutôt s'il ne touche pas tant par fusil et par mitrailleuse.

Mais alors, combien touche-t-il par bateau ? N'annonçait-il pas, le 20 avril, que le tiers de la flotte anglaise avait été coulé par la flotte et l'aviation du Reich ? Quand il aura envoyé par le fond toute la home fleet, il pourra se retirer, fortune faite.

### Weygand vu par un anglais.

M. Phillip Jordan correspondant du News-Chronicle dans le Proche-Orient, vient de donner à ses lecteurs un vivant portrait du Général Weygand et un exposé saisissant des forces dont il dispose : « Le général Weygand — ce brillant jeune homme de 73 ans — a à sa disposition une immense variété de troupes, toutes extrêmement mobiles, prêtes à entrer en ligne en un clin d'œil et à mener tous les genres de guerre que la nature du champ de bataille peut exiger. »

Après avoir énuméré les unités de tanks et de cavalerie, les troupes européennes et coloniales, les régiments fameux de la Légion Étrangère, les spahis, les artilleurs et les chasseurs, le journaliste conclut que ces troupes, jointes aux forces britanniques et des Dominions commandées par le Général Wavell sont assez puissantes pour empêcher qu'il se soit — excepté un fou — de déclencher une attaque contre n'importe lequel des pays avoisinants auxquels les Alliés ont donné leur garantie.

LE LISEUR.

### Grande activité des Alliés à Narvik

La radio de Tromsø a annoncé que les troupes alliées montrent beaucoup d'activité dans la région de Narvik, où la pression des troupes alliées et norvégiennes s'accroît. L'aviation allemande accomplit de nombreux raids dans ce secteur. Une grande partie de l'émission a été consacrée à l'invasion barbare et brutale des Pays-Bas, de la Belgique et du Luxembourg.

## Informations

### Remaniement ministériel

En raison des circonstances, M. Paul Reynaud, Président du Conseil, a jugé nécessaire de procéder à un remaniement du Cabinet qui aurait pour effet d'obtenir la participation de tous les partis politiques.

M. Louis Marin, ancien ministre, député de Meurthe-et-Moselle, président de la Fédération républicaine et Ybarnegaray, député des Basses-Pyrénées, vice-président du P.S.F., sont nommés ministres d'Etat.

Les sous-secrétaires d'Etat ont démissionnés, sauf MM. Bandoit, Février, Schumann et Mény, en raison du caractère technique de leurs fonctions.

Le nouveau Cabinet britannique M. Winston Churchill a constitué le nouveau Cabinet britannique.

M. Churchill assume également la direction du ministère de la défense, M. Chamberlain a la portefeuille de lord président du Conseil.

Lord Halifax demeure au Foreign Office.

### Les Etats-Unis aideront-ils les Alliés ?

Le « New-York Post » estime qu'en présence de l'évolution de la situation militaire en Europe, les Etats-Unis doivent aider davantage les Alliés. Certes, ils ne peuvent en toute sécurité faire davantage en matière de livraison de matériel, mais la réorganisation du commerce avec les Alliés sur des bases saines et la réduction des tarifs douaniers à l'égard des produits anglais et français pour aider ces pays à s'approvisionner en dollars sont la formule élémentaire de cette aide supplémentaire.

D'autre part, au cours de la campagne électorale, M. Doney, candidat républicain à la présidence des Etats-Unis, a prononcé un discours dans lequel il a défendu l'isolationisme.

### Succès belge à Maestricht

Il semble que l'avantage que les Allemands étaient parvenus à s'assurer à Maestricht, avait été limité à une percée en pointe des divisions de choc.

Les unités belges ont pu se regrouper dans la nuit, ce qui a permis de passer à la contre-offensive.

Celle-ci a été déclenchée avec une telle vigueur que les divisions allemandes couraient le risque d'être complètement coupées de leurs bases et ont commencé à se replier.

### Représailles aériennes

On publie à Londres un communiqué en tous points semblable à celui qui a été fait par le gouvernement français, relatif au droit de prendre toute mesure qu'il estimera appropriée dans le cas de bombardements par l'ennemi de populations civiles, que ce soit dans le Royaume-Uni, en France ou dans les pays assistés par le Royaume-Uni.

### En Espagne

Le ministère de l'Intérieur publie formellement la nouvelle qui a été publiée à l'étranger, selon laquelle l'Espagne aurait mobilisé six classes.

Jusqu'ici, l'Espagne n'a pris aucune mesure militaire spéciale décalant des événements actuels.

### Communiqué officiel

N° 504. — En Hollande, la situation s'est améliorée aujourd'hui. L'aviation britannique donne un vigoureux appui à la défense hollandaise.

En Belgique, la pression ennemie continue à l'ouest de Maestricht et dans la région de Tongres. Elle est fortement gênée par l'action des aviateurs alliés, sur les ponts de la région de Maestricht et sur les colonnes ennemies, qui ont subi de lourdes pertes.

La marche de nos troupes se poursuit normalement dans la partie centrale de la Belgique.

L'ennemi a fait un important effort dans les Ardennes belges où de violents engagements ont eu lieu.

Les combats ont repris à la frontière sud du Luxembourg. L'ennemi a également attaqué nos positions avancées entre la forêt de Warndt et la Sarre.

Rien d'important à signaler sur la partie orientale du front, entre Sarre et frontière suisse.

L'aviation allemande a montré une grande activité, notamment dans le nord-est de la France. Elle a été combattue par la D.C.A. et par les aviations alliées.

30 avions ennemis ont été abattus dans la journée. Il est à noter que, parmi les avions allemands détruits dans les journées des 10 et 11 mai, une trentaine ont été abattus par notre artillerie anti-aérienne.

N° 505. — En Hollande et en Belgique, les attaques ennemies ont redoublé de violence, particulièrement dans la région située au nord du canal Albert, entre ce canal et le Rhin inférieur, ainsi que dans la région au Sud-Est de Tirlemont et dans les Ardennes belges.

À la frontière franco-luxembourgeoise de Longvilly à la Moselle, pas de changements notables, malgré des bombardements intenses.

Plus à l'Est, rien à signaler. En fin de journée et au cours de la nuit, des colonnes allemandes ont été attaquées à la bombe et à la mitrailleuse par notre aviation. Douze avions allemands ont été abattus dans la soirée du 12 mai.

## Chronique du Lot

### Comment les populations civiles peuvent efficacement contribuer à la surveillance du territoire.

Les populations civiles peuvent efficacement contribuer à la surveillance du territoire, en faisant rapidement connaître, soit aux autorités militaires, soit aux forces de gendarmerie ou de police certains faits dont elles peuvent être éventuellement les témoins.

### 1° Chutes ou atterrissages d'avions ennemis

Les avions ennemis portent, en principe :

a) au milieu et de chaque côté du fuselage, ainsi que sur la surface supérieure des ailes : une croix orthogonale (le signe arithmétique d'addition) peinte en noir et bordée d'un liseré blanc ;

b) sur chaque face du gouvernail de direction, à l'arrière de l'avion : une croix gammée, peinte en noir, sur un cercle blanc et se détachant sur un fond rectangulaire rouge.

Toutefois, lors de missions particulières, les appareils ennemis peuvent fort bien avoir les marques d'identification ci-dessus décrites plus ou moins camouflées.

Les populations civiles sont instamment invitées lorsqu'elles assistent à la chute d'un avion ennemi désemparé :

— à tenter d'éteindre l'incendie de l'appareil s'il s'en déclare un ;

— à ne pas prélever en tous cas aucun débris ou document se trouvant à bord ;

— enfin à avertir, par les moyens les plus rapides, les autorités.

Si l'avion ennemi semble se poser normalement, en raison d'une panne ou pour toute autre raison, et que son équipage soit indemne, il est du devoir des populations civiles d'empêcher les occupants de l'avion d'incendier leur appareil ou de repartir. Une attitude énergique peut, comme le cas s'est produit à plusieurs reprises, avoir raison d'un équipage placé alors en situation d'infériorité.

En tout état de cause, il y a lieu de prévenir d'urgence les autorités.

### 2° Agissements suspects Tentatives de sabotages

Des agents ennemis peuvent chercher à s'introduire en France pour découvrir des secrets de la Défense Nationale ou organiser des sabotages.

1° Ils peuvent être lâchés en parachute, ordinairement de nuit et par avion isolé ; les civils témoins de l'atterrissage sont invités dans l'intérêt de tous :

— à tenter de les réduire à l'impuissance par la menace ;

— à prévenir d'urgence les autorités ;

— à remettre à celles-ci tout parachute ou morceau de parachute abandonné sur le sol intact ou partiellement détruit.

2° Les agents ennemis peuvent aussi se dissimuler dans la population civile.

Celle-ci est invitée à prêter attention — avec sang-froid pour ne pas tomber dans des exagérations fâcheuses — à toute personne dont l'activité paraîtrait suspecte, notamment à proximité d'établissements militaires, d'usines, de dépôts d'essence, d'écluses, de centrales électriques, d'embranchements de voies ferrées, de viaducs, etc...

Si le fait est bien constaté, la population civile doit informer rapidement et discrètement une autorité militaire ou civile : brigade de gendarmerie, commissariat de police, bureau de place, poste de garde.

Elle contribuera ainsi à la surveillance et à la défense du pays.

### Journée nationale du 26 mai 1940

La Norvège vivait confiante dans son droit et ne croyait pas à la ruse. Dans les fjords et les forêts, les pêcheurs et les paysans travaillaient sans forger des outils de mort.

Jamais petit peuple n'avait atteint une plus haute culture, fait pour le bien de l'humanité.

Par le crime de Hitler, la nuit se fait en Norvège ; la terreur règne ; la faim commence.

Pour combattre Hitler et son crime, nous voulons aider la Norvège qui résiste aux envahisseurs.

### DÉLÉGUÉS CANTONAUX

Dimanche dernier, à Cahors, sous la présidence de M. Bruneau, Inspecteur général honoraire de l'Instruction publique, a eu lieu la première Assemblée générale des délégués cantonaux du département du Lot.

De nombreux délégués, venus de tous les cantons, même des plus éloignés, avaient répondu à l'appel de M. Bruneau. M. l'Inspecteur d'Académie, Mesdames les Inspectrices primaires de Cahors et de Figeac, M. l'Inspecteur primaire de Gourdon assistaient à la séance, ainsi que M. Astoré, Secrétaire général du Syndicat des instituteurs.

Après avoir remercié les délégués présents et lu les lettres d'excuses des absents, M. Bruneau aborde l'ordre du jour. Devant une assemblée attentive, il examine le rôle des délégués cantonaux, les buts de l'Union départementale et ses divers moyens d'action ; il précise que les délégués cantonaux ne sont pas des « inspecteurs » et que les questions d'enseignement sont tout à fait en dehors de leurs attributions ; celles-ci concernent l'état des locaux, la fréquentation scolaire, la caisse des écoles, l'inspection médicale, les bibliothèques, les cantines et les œuvres post-scolaires. Dans tous ces domaines M. Bruneau montre comment l'action bienveillante des délégués cantonaux peut seconder celle des maîtres, afin d'assurer la prospérité et le rayonnement de l'école laïque.

À ce moment, M. de Monzie, Ministre des Travaux publics fait son entrée dans la salle, salué par les vifs applaudissements de l'Assemblée. L'ancien Ministre de l'Éducation nationale a voulu apporter à M. Bruneau ses encouragements pour l'œuvre généreuse qu'il a entreprise et qui se poursuivra avec succès après cette Assemblée générale si nombreuse.

M. Bruneau remercie M. le Ministre qui est élu, par acclamation, Président d'honneur de la Fédération départementale de délégués cantonaux du Lot.

Il est procédé ensuite à l'élection des autres membres du bureau. A l'unanimité ont été nommés :

Président : M. Bruneau, Inspecteur général honoraire de l'Instruction publique, délégué cantonal de Souillac ; Vice-Président : M. Irague, Proviseur du Lycée, délégué cantonal de Cahors ; Mme Masbou, déléguée cantonale de Figeac ; M. Tourril, délégué cantonal de Salva ; Secrétaire général : M. Balagayrie, délégué cantonal de Figeac ; Secrétares-adjoints : Mlle Salives, déléguée cantonale de Souillac ; Mlle Frézals, déléguée cantonale de Duravel ; Trésorier général : M. Vilatte, délégué cantonal de Gramat ; Trésoriers adjoints : M. Biasseilles, délégué cantonal de Souceyrac ; M. Gimonou, délégué cantonal de Puy-Evêque.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée après avoir fixé à Cahors le lieu de la prochaine Assemblée générale annuelle.

Un déjeuner amical a réuni ensuite la majorité des délégués présents.

### Ecole Pratique d'Artisanat rural de Souillac

L'examen du certificat d'aptitude professionnelle a eu lieu à l'Ecole les 6, 7, 8 mai.

Le Jury a décidé d'accorder ce diplôme aux élèves :

Builh André, Semblat Jean, Bousquet, Elie, Cremoux Pierre, Delmas Jean, Felzines Jean, Lacaze Pierre, Roque René, Lacarrière Paul, Laval Guy, Pradel Georges, Cayre Jean-Louis, Cariteau Jean, Victorin René, Arches Louis, qui ont satisfait aux épreuves. Nombre de candidats : 16 ; admis : 15.

Nous adressons nos sincères félicitations à ces élèves ainsi qu'aux dévoués maîtres qui les ont formés.

### Déchu de son mandat municipal

En vertu des décisions gouvernementales frappant les élus communistes, M. Jean Cassagnade, propriétaire à St-Céré, actuellement mobilisé, conseiller municipal communiste de St-Céré, ancien candidat à la députation, est déclaré déchu de son mandat municipal.

### Loterie Nationale

Le Commissariat général de la Loterie nationale annonce que l'émission de la 12<sup>e</sup> tranche de la Loterie nationale 1940 s'ouvrira le 14 mai.

### Police de la surveillance

Du 10 mars au 10 mai, 49 étrangers de toutes nationalités en situation irrégulière ont été arrêtés par la police municipale.

41 ont été appréhendés au cours des rafles qui ont été faites.

26 ont été poursuivis ou seront poursuivis devant le tribunal correctionnel.

25 ont été déferés devant le tribunal de simple police.

## CAHORS

### Ce n'était pas une fausse alerte

Les longs hurlements de la sirène municipale se sont fait entendre

Et bien des gens voulaient rester persuadés qu'il s'agissait d'une fausse alerte, d'un exercice d'entraînement pour habituer la population à exécuter les consignes et à se plier aux disciplines prévues !

Eh ! bien, nous sommes en mesure de leur répondre qu'ils se trompent complètement. Il s'agissait bel et bien d'une alerte réelle régulièrement ordonnée par la présence d'avions ennemis qui n'étaient pas du tout des avions fantômes. Sans doute ils ne sont pas venus.

Mais si l'on attendait, pour alerter les gens, que les avions fussent sur leurs têtes, il serait un peu tard pour prendre des précautions !

Nous insistons donc auprès de nos concitoyens pour qu'ils prennent au sérieux les alertes qui pourraient encore leur être données. Il ne s'agit ni d'un divertissement ni d'un exercice. La seule chose à faire, quand la sirène sonne, c'est de suivre, sans perdre ni son calme ni son temps, les recommandations si souvent faites.

Nous avons noté avec satisfaction que les automobilistes se sont, comme ils le doivent, arrêtés aussitôt et efforcés de placer leurs voitures de manière à les rendre aussi peu visibles que possible.

D'autre part, nous savons que toutes les prescriptions ordonnées ont été exécutées à la caserne avec une régularité qui devrait servir d'exemple aux Cadurciens.

### UNE IDEE A REALISER

Un ordre tout récent du ministre de la guerre nous encourage à soumettre à qui de droit une idée qui nous est plusieurs fois venue à l'esprit.

Instruit par ce qui se passe en Hollande et en Belgique, le ministre réclame la plus sévère vigilance et la plus grande rigueur envers tous les individus plus ou moins camouflés qui se font à l'intérieur du pays les complices de l'ennemi. Notamment, pour ce qui est des parachutistes, il déclare que tous ceux qui ne porteraient pas l'uniforme régulier de l'armée allemande ou qui seraient habillés en civil, ou plus encore ceux qui seraient revêtus de l'uniforme d'une armée alliée, doivent être traités comme des brigands pris en flagrant délit et immédiatement passés par les armes.

Ils ne méritent pas autre chose. Et le ministre réclame qu'ils soient signalés sans le moindre retard à l'autorité militaire.

Très bien ! Mais qui les signalera ? Si l'on veut que ces excellentes prescriptions soient exécutées, il faut des corps de citoyens organisés pour de telles missions et qui en soient chargés.

Il nous semble que les Anciens Combattants seraient tout qualifiés. D'accord avec les autorités militaires et civiles, et, bien entendu, pourvus des moyens d'agir, ils pourraient créer les formations aptes à cette nécessaire mission.

Nous croyons qu'il y a là une idée à étudier rapidement et à réaliser sans retard

### Foire du 11 mai

La foire du 11 mai a été sans importance. Les divers marchés étaient peu approvisionnés.

Voici les cours : Poules, 10 fr. ; poulets, 13 fr. ; canards, 10 fr. ; lapins, 5 fr. ; pigeons, 15 à 18 fr. la paire. Œufs, 7 fr. la douzaine.

### Trouvailles

Il a été trouvé un parapluie de dame par Mme Rabatel ; un porte-cartes par M. Brel ; un montre de dame par M. Teysnière.

## UN FAIT GRAVE

Il y a quelques jours, l'autorité militaire était informée que des permis-sionnaires causaient du désordre dans certaines demeures de la rue Bouscarat.

Une patrouille s'y rendit qui calma les effervescents et rétablit l'ordre sans difficulté.

Il y a encore beaucoup à Cahors de ces individus qui n'inspirent pas confiance. Des faits semblables à celui que nous citons font sentir la nécessité d'une surveillance de plus en plus rigoureuse.

La « cinquième colonne » a des ramifications partout...

## Nécrologie

Nous avons appris avec un vif regret la mort de Mme Aillet, mère de M. le docteur Aillet, décédée à Cahors, à l'âge de 78 ans.

Mme Aillet, qui était veuve de M. Aillet, directeur de l'Ecole primaire supérieure de Luzech, était bien connue et estimée dans notre ville et à Luzech.

La levée du corps de la regrettée disparue a eu lieu lundi matin à 9 heures, au milieu d'une nombreuse assistance, et l'inhumation à Latour-Juilic, à 10 heures.

Nous adressons à M. et Mme Aillet, à leurs fils, à tous les parents nos bien sincères condoléances.

## Vol de 30.000 francs

Des malfaiteurs se sont introduits en passant par une fenêtre dont ils avaient brisé une vitre, dans l'immeuble de M. Elou Delpyroux, propriétaire à la Fontaise, commune de Montgesty.

Ils ont emporté une somme de 40.000 fr. en numéraire et de 40.000 fr. en titres. Ils ont en outre emporté des bijoux et des objets de valeur.

Plainte a été portée à la gendarmerie qui a ouvert une enquête.

## La cambriole

Dans la nuit du 11 au 12, des cambrioleurs ont opéré dans notre ville.

Ils ont pénétré chez M. Baudel, droguiste, rue Joffre, et ont dérobé 3.000 fr. et divers objets de valeur ; puis chez M. Duthil, coiffeur, rue Wilson, et ont rapté une somme de 100 francs.

Plainte a été portée au Commissariat de police qui aussitôt a ouvert une enquête.

## Service de santé

Le rang d'ancienneté dans le grade de sous-lieutenant des officiers de réserve du service de santé, MM. Lucas, Dreneau, de la 17<sup>e</sup> région, est fixé au 25 mars 1937.

## EDEN

Mercrèdi 15, samedi 18 et dimanche 19 mai 1940, en soirée à 20 heures 45. Dimanche, matinée à 15 heures.

Le plus beau film d'espionnage  
**MARTHE RICHARD**  
espionne au service de la France  
avec Edwige Feuillère et Eric von Stroheim.

En complément : **Les As du reportage**  
et **Les Actualités Mondiales** avec les derniers faits.

## PALAIS DES FETES

Mercrèdi 15, jeudi 16, samedi 18, dimanche 19 mai 1940, en soirée à 20 heures 45. Dimanche, matinée à 15 heures.

Deux grands films, Jules Berry, Annie Ducaux, Jean Max, dans

## LE VOLEUR DE FEMMES

d'après le célèbre roman de Pierre Frondaie. Armand Bernard, Josette Day, dans

## AUX PORTES DE PARIS

avec le concours de Mme Gaby Morlay et du ténor Georges Thill de l'Opéra.

Actualités mondiales de la semaine.

Feuilleton du « Journal du Lot » 9

## MAX DU VEUZIT

# Rien qu'une nuit

Orane était trop généreuse, pour ne pas repousser, de toutes ses forces, cette perspective de veuvage que Ruiz osait faire luire devant elle. « Il l'exagérait, même », trouvait-elle. Evidemment, elle admettait de devoir la vie à cet homme, mais elle estimait qu'il devait continuer de la protéger en se sauvant lui-même.

Somme toute, se dit-elle après l'étrange avertissement de l'aviateur, le mariage n'était qu'une formalité sans valeur dont ils se libéreraient sans tard. Pour le moment, tous les deux devaient sortir sains et saufs de l'aventure...

C'est tout ce qu'essayait de lui faire comprendre, dans leur profondément troublants pour le malheureux. Et devant tous ces beaux discours qu'ils avaient l'air de lui tenir mystérieusement, Ruiz perdait de plus en plus la tête.

Justement, comme si ce langage silencieux n'était pas suffisamment clair, voici encore que les lèvres

## LE DÉPART DE L'ÉVÊQUE DE CAHORS

On annonce que Mgr Moussaron, évêque de Cahors, est promu archevêque d'Albi, où il succédera à Mgr Cézérac, décédé, qui fut également évêque de Cahors.

Mgr Moussaron avait été nommé évêque de Cahors le 21 septembre 1936. Dès son arrivée il manifesta un haut esprit de bienveillance et de bonté qui lui valut la respectueuse estime de toute la population. Son départ causera de vifs regrets dont nous le prions de trouver ici la sincère et déférente expression.

## SOYEZ DISCRETS !

Il est rappelé à la population civile que l'intérêt de la défense nationale exige de tous une discrétion absolue sur toutes les questions d'ordre militaire. Il convient de s'abstenir avec soin, en particulier dans les correspondances, de signaler à qui ce soit et pour quelque raison que ce soit des mouvements de troupe, des travaux ou des installations intéressant la défense du pays.

Le décret du 29 juillet 1939 réprime sévèrement, comme portant atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat, toute divulgation de renseignements ou informations militaires. Les infractions exposent leurs auteurs à des poursuites devant les tribunaux et à des peines pouvant atteindre vingt ans de travaux forcés.

## L'enquête aboutira

Depuis quelque temps, les sportifs du Stade Cadurcien constataient que les poches de leur veston qu'ils déposaient durant le match au vestiaire étaient fouillées.

Plusieurs sportifs ont été victimes de vols importants. Plainte ayant été déposée, M. Reihac, tacticien et sympathique commissaire de police, a ouvert une enquête.

Il a entendu plusieurs assistants habituels aux matchs et il semble que les coupables pourraient être prochainement pincés.

## Etrangère en défaut

Continuant sa surveillance sur les éléments étrangers résidant à Cahors, M. le Commissaire de police a dressé procès-verbal à la nommée Berthe Sanz, femme de chambre, de nationalité allemande.

Recrutement de commis à titre temporaire dans les Contributions directes

Un décret, en date du 17 avril 1940, a autorisé le recrutement de commis dans les services extérieurs des Contributions directes, suivant les conditions prévues par le décret du 1<sup>er</sup> septembre 1939. Ces commis seront constitués en un cadre temporaire qui sera obligatoirement dissous dans un délai de 3 mois au plus tard suivant la cessation des hostilités.

Le nombre des emplois a été fixé au maximum à 250. Pourront poser leur candidature aux postes ci-dessus :

1<sup>o</sup> Les candidats classés au titre de la législation sur les emplois réservés pour un emploi de commis titulaire des Contributions directes ou ayant obtenu à cet effet le certificat d'aptitude professionnelle réglementaire ;

2<sup>o</sup> Les candidats et candidates de nationalité française munis du brevet élémentaire ou d'un diplôme équivalent ou supérieur, âgés de 20 ans au moins, et reconnus aptes au service par un médecin assermenté ;

3<sup>o</sup> Certains auxiliaires déjà en fonctions dans l'Administration des Contributions directes.

Le registre des candidatures sera clos le 20 mai 1940. Le Directeur des Contributions directes (3, rue Victor-Hugo, à Cahors), fournira, sur demande, le détail des pièces à produire.

Des rhumatismes articulaires ne cloaient au lit...

...assez fréquemment. Les divers traitements que j'avais suivis ne me soulageaient guère et je souffrais terriblement. C'est alors que j'ai essayé le Gandol. J'ai le plaisir de vous informer que le Gandol, après quelques jours, m'a apporté une amélioration incroyable que je ne pouvais espérer. Je me sens soulagé et j'ai retrouvé le plaisir de vivre », nous écrit M. Galleani, 18, rue des Bernardins, Paris. Le Gandol en cachets, sans ennui pour l'estomac, vaut 14 fr. 60. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

Orane s'agitaient dans un murmure que son compagnon ne distinguait pas, mais qu'il comprit très bien. Elle n'admettait certainement pas, la séniorita, qu'il osât lui parler de mort, ni d'audaces excessives, ni même de prouesses honorables. Pour elle, et peut-être à cause d'elle, Orane lui ordonnait de vivre !

Voilà tout ce qu'elles disaient à Ruiz, ces prunelles lumineuses et ces lèvres rouges, dans leur muet langage ! Il n'est pas extraordinaire que le jeune aviateur en fût tout bouleversé.

Une émotion étrange l'avait saisi, en effet. Il sentit tout à coup sa gorge se contracter, comme s'il ne pouvait plus avaler sa salive. C'était assez désagréable en un pareil moment où chacun pouvait se rendre compte de son émoi. C'était aussi une chose qu'il n'avait jamais ressentie jusqu'ici... Ce fut sans doute pourquoi il éprouva le besoin impérieux de porter la main d'Orane à ses lèvres, pour un long baiser passionné dans lequel il mit toute son âme...

C'était la première manifestation sincère que Ruiz donnait à la jeune Française. Elle dut s'en rendre compte, car elle fixa d'un air étrange la main qu'il avait baissée et sur laquelle deux sillons rouges montraient, indubitablement, la pression appuyée de la bouche masculine.

Longtemps après, la jeune fille devait rêveusement y chercher encore les invisibles traces...

## Prix des bois de chauffage

Le Comité départemental de surveillance des prix a décidé d'homologuer, pour les bois provenant des coupes exploitées par des entrepreneurs, le prix maximum de 50 fr. pour le stère livré au bord des routes et chemins accessibles aux camions d'enlèvement vers les gares de départ et les centres de consommation.

Par ailleurs, les commerçants en bois sont tenus de livrer le bois à domicile dans la limite des maxima suivants : Cahors, 100 fr. le stère ; Figeac, 80 fr. ; autres communes, 75 fr.

## Modification au règlement des heures des marchés

Le Maire de Cahors a pris l'arrêté suivant complétant l'arrêté pris le 16 mai 1917 réglementant les heures des marchés.

Article premier. — L'article premier de l'arrêté susmentionné est complété comme suit :

« Les revendeurs et revendeuses ne pourront acheter des grains à la Halle qu'à partir de 14 heures sous peine de confiscation des marchandises achetées ou dont le prix aurait été arrêté sans préjudice des poursuites éventuelles devant les tribunaux compétents.

Art. 2. — L'article 3 dudit arrêté est complété et libellé comme suit :

« Les légumes frais et secs, les beurres et fromages, les volailles et lapins, les chevreaux et les denrées de toute nature apportées par les forains seront conduits directement sur les emplacements affectés à la vente de chaque denrée, étant entendu que les chevreaux devront être placés dans le carré C réservé aux volailles vivantes.

Le Maire : Docteur Calvet.

## Le nomade viendra à Cahors

Samedi, les gendarmes de Brive rencontrant une roulotte de nomades, interpellèrent le conducteur et lui demandèrent ses pièces d'identité.

Celui-ci leur présenta un carnet anthropométrique qui mentionnait que le propriétaire du dit carnet était un nommé François Dubard, vannier ambulancier, et qu'il devait se présenter le 3 mai au Commissariat de police de Cahors.

Comme il ne s'était pas présenté, les gendarmes le mirent en état d'arrestation et le conduisirent devant le Procureur de la République qui, après interrogatoire, le fit remettre en liberté.

Mais il fut enjoint au nomade de se rendre immédiatement à Cahors.

## Intendance

Sont promus au grade d'intendant militaire adjoint, les capitaines d'administration du cadre auxiliaire de l'intendance et affectés à la 17<sup>e</sup> Région : MM. Lemas-Perrier, Lessore de Sainte-Foy, Grappe.

Sont promus dans le cadre auxiliaire de l'intendance et affectés à la 17<sup>e</sup> Région :

Au grade de capitaine d'administration : MM. les lieutenants Bergouinoux, Coddereux, Latouille.

Au grade de lieutenant : MM. les sous-lieutenants Domergue, Caillau, Mailland-Gonob.

Au grade de sous-lieutenant, le sergent Bès.

## Tracteurs agricoles utilisés pour les transports

Facilités accordées. — Suivant le code des Contributions indirectes tout tracteur agricole remorquant même accidentellement autre chose qu'une machine à battre ou des instruments agricoles est passible de taxe au poids et à l'encombrement, au même titre qu'un camion de transport.

Le Ministre des Finances pour faciliter, en temps de guerre, l'exécution de transports spécifiquement agricoles donne aux propriétaires la faculté d'utiliser des permis journaliers au lieu de permis trimestriels.

Ces permis sont délivrés sur les recettes budgétaires en blanc pour être utilisés au cours de la semaine suivant leur délivrance. S'ils n'ont pu être utilisés dans les délais normaux ils pourront être remplacés ou prorogés par le receveur qui les aura délivrés.

Il est bien évident qu'en rendant suffisamment souple l'usage de ces permis pour qu'ils soient adaptés aux nécessités de la vie rurale qui ne permettent pas de fixer très strictement à l'avance l'horaire de travaux commandés par le temps, une telle mesure ne pourra être maintenue que si elle ne donne lieu à aucune tentative de fraude. — [Communiqué de la Direction des Services Agricoles].

Les uns après les autres, les couples défilèrent devant les fonctionnaires chargés d'enregistrer ces singuliers et hâtifs mariages.

Ruiz, depuis quelques instants, s'était assuré que ses papiers et ceux d'Orane suffisaient à remplir les conditions requises. Les formalités, d'ailleurs, étaient réduites à leur plus simple expression : les noms des deux époux, quelques dates et les signatures des conjoints... l'indispensable, quoi !

Tassée contre son compagnon, la jeune fille agissait maintenant sans réfléchir. Elle se bornait à bien tenir son rôle et cela suffisait à l'absorber.

A ce moment, à l'autre extrémité de la place de Catalogne, le sort des anciennes compagnes d'Orane se décidait.

Un grand camion avait été amené et, usant sauvagement de la crosse de leurs fusils, les anarchistes contraignaient les malheureuses femmes à y prendre place.

Ce fut Frasquita, qui était derrière elle, qui attira l'attention de la jeune fille sur ce qui se passait non loin d'elles.

Regardez, señorita. Les pauvres créatures ne vont pas être à la noce aujourd'hui.

Elle avait parlé à voix basse, mais Orane avait compris tout de suite et ses yeux angoissés se posèrent sur la scène tragique. Son visage se décomposa et le tremblement nerveux qui

## Arrondissement de Cahors

### Vire

Prime à la première naissance. — En application du décret-loi du 29 juillet 1939, entré en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 1940, le jeune ménage Aldhy-Kopinska, de Blazac, vient de se voir attribuer la prime à la première naissance. La première moitié (1.000 fr.) lui a été payée le 20 avril et l'autre moitié le sera dans six mois.

Nous tenons à rappeler que la prime à la première naissance n'est accordée qu'au premier enfant né viable dans le délai de 2 ans, à dater de la célébration du mariage.

### Montcuq

Une belle citation. — Nous sommes particulièrement heureux de faire connaître la belle décoration décernée au soldat de 2<sup>e</sup> classe, André Castané, cité à l'ordre du Corps d'Armée, ordre général n° 51 du G.Q.G., en date du 30 avril 1940.

Nous avons connu André Castané avant la guerre, ouvrier-menuisier chez M. Lasvènes, à Montcuq. Maintenant, il fait partie d'un corps franc, tout dernièrement en action, lequel part sur le front de Lorraine. Au cours de l'attaque d'un gisant poste d'observation allemand, Castané, après avoir essuyé, collé au sol, un violent feu de mitrailleuse, faucha, avec son fusil-mitrailleur, cinq ennemis dont les cadavres furent relevés sur le terrain conquis, puis emporté dans nos lignes.

Toutes nos félicitations au jeune et brave soldat auquel il a été accordé, avec sa permission de détente, trois jours supplémentaires.

Carnet de dent. — Lundi dernier, 13 mai, ont eu lieu, à l'église Saint-Hilaire, les obsèques de la toute mignonne fillette, Simone Mazet, âgée de 11 mois, décédée après quelques jours d'une maladie aiguë que les soins les plus éclairés, les plus maternels, les plus dévoués n'ont pu vaincre.

La petite disparue était la deuxième enfant de Mme et M. Albert Mazet, la petite-fille de Mme et M. Paul Mazet, bouchers à Montcuq, commerçants notables, très connus dans notre département et dans les départements limitrophes.

Un beau cortège a suivi le petit cercueil jusqu'au caveau de famille ; un impressionnant amoncellement de bouquets, de gerbes, de couronnes a matérialisé la sympathie et les regrets de la population quasi-unanime du bourg et des environs.

Puissez, ces pieux hommages, apporter un réconfort à l'immense douleur de la famille affligée. Nous lui renouvelons l'expression émue de nos plus vives et bien sincères condoléances.

### Duravel

Nécrologie. — Vendredi 10 mai, à 10 h. 30, ont eu lieu les obsèques du jeune Marcel Vagué, âgé de 23 ans, décédé après une longue et pénible maladie.

Une foule très impressionnée et émue suivait le cortège, conduit par les parents du défunt, lamentablement abattus et désolés de la perte de leur unique enfant. Le cercueil disparaissait sous les fleurs et couronnes. Une délégation de jeunes gens portait une belle couronne, achetée avec le produit d'une collecte de la population.

A son nom et au nôtre, nous adressons à cette famille si éprouvée l'expression de nos condoléances émuës.

### Cambayrac

Les belles familles. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'un garçon chez les époux Hébrard. C'est leur quatrième enfant.

Compliments au papa, qui est grand militaire de guerre, chevalier de la Légion d'honneur et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

### Marninac

Poire du 7 mai. — Voici les cours pratiqués : Œufs, 5 fr. 50 la douzaine ; canetons communs, 22 à 25 fr. ; canetons mulâtres, 35 à 37 fr., le tout la paire ; lapins domestiques, 5 fr. à 5 fr. 50 la livre.

Oignons bons à manger, 2 fr. le paquet ; plants de tomates, les douze, 4 fr. Etalages d'épicerie aux prix ordinaires.

Laines du pays de toutes sortes.

## Elle est économique

...la tisane Vichyflor, car elle se prépare à la dose d'une cuillerée à café pour une tasse d'eau bouillante, on obtient ainsi une infusion délicieuse au goût et aux effets digestifs, hépatiques et laxatifs, car les plantes qui la composent ont un effet certain sur le foie, les reins et l'intestin. 8 fr. 90. Ttes Phies.

Arrondissement de Gourdon

Dans son colis  
n'oubliez pas de placer  
LE BON BILLET DE LA  
LOTÉRIE  
NATIONALE

## Arrondissement de Figeac

### Figeac

Ceux qui s'en vont. — Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Albert Rives, 82 ans, chef de brigade honoraire des P.T.T., vieillard intelligent et courtois. Doué d'une santé robuste, portant allègrement son âge, rien ne faisait prévoir sa brusque disparition.

M. Fau, gardien vigilant du collège Champollion, durant de longues années, modèle de droiture et d'honnêteté.

Mme Léon Calmon, alliée à l'une des plus vieilles et des plus honorables familles figeacoises. Sa bienfaisance fut aussi discrète que généreuse.

Les convois funèbres furent suivis par une foule très nombreuse, témoignage ainsi de la grande estime qui entourait ces regrettés disparus.

A toutes ces familles éprouvées nous adressons l'expression de nos sincères condoléances.

A la clinique chirurgicale. — La mobilisation avait privé notre clinique de son excellent praticien, M. le Docteur Roudié. Dès le début des hostilités, l'administration de l'hospice et la ville de Figeac avaient envisagé la nécessité d'assurer par une suppléance le fonctionnement du service « opération ».

Deux solutions pouvaient se présenter qui étaient loin de s'équivaloir : une suppléance permanente et fixe et un fonctionnement intermittent assuré par un chirurgien détaché. M. J. Loubet, séateur-maire, avait, dès le mois d'octobre, largement exposé la question devant le Conseil municipal, sans lui cacher les difficultés de la première solution qui, seule, pouvait assurer le fonctionnement normal et parfait du service chirurgical.

C'est dans ces conditions et malgré des démarches actives, que la clinique de l'hospice n'avait pu, depuis le 1<sup>er</sup> septembre, fonctionner régulièrement.

Cette question très importante, tant pour le service public que pour l'hôpital de Figeac, vient d'être heureusement résolue. Un chirurgien titré a été récemment installé, un ancien interne, lauréat des hospices de Paris, chirurgien assistant de l'hôpital St-Antoine, qui assure la marche de la clinique chirurgicale de Figeac, au lieu et place du sympathique et très apprécié Docteur Roudié, actuellement aux armées.

Les opérations se poursuivent donc comme par le passé dans notre clinique fort bien installée avec tous les soins d'hospitalisation dont est capable notre hôpital merveilleusement aménagé.

### St-Céré

Foire du 6 mai. — Les divers marchés de la foire du 6 mai sont bien approvisionnés, les visiteurs nombreux. Voici quelques cours pratiqués :

Veaux moyens, de 10 à 12 fr. 50 ; veaux extra, de 12 fr. 75 à 13 fr. 50, le tout le kilo poids vif. Porcs, 600 à 620 fr., suivant grosseur et qualité. Moutons, 260 fr., brebis accompagnées, 320 à 380 fr. ; agneaux 8 fr. 50 le kilo.

Poulets, 8 fr. 50 ; poules 12 à 14 fr. ; lapins, 6 fr. ; chevreaux, 6 fr., le tout la livre.

Fromages de chèvres, 6 fr. la douzaine, beurre, 14 fr. la livre ; œufs, 6 fr. 50 la douzaine ; pommes, 3 à 4 fr. la livre.

Avoine, 50 fr. ; seigle, 110 fr. ; sarrasin, 110 fr., le tout au sac de 80 litres.

### Souillac

Probité. — Les jeunes Dausset et Jaunac ont trouvé sur la route nationale un portefeuille contenant une somme assez importante.

Ces braves enfants ont apporté, aussitôt, leur trouvaille à la mairie, où elle a été remise à son propriétaire, M. Delpech, cultivateur à Lanzac.

Les jeunes enfants ont été vivement félicités.

### Montfaucon

P.T.T. — Notre jeune et excellent comptable, M. Paul Bergouinoux, instituteur suppléant à Soullomès, qui avait été reçu au concours des P.T.T. en 1939, est nommé surnuméraire des P.T.T. à Paris. Nos félicitations.

Arrondissement de Gourdon

COMMUNIQUÉ DU 13 MAI (soir)

Les troupes allemandes continuent aujourd'hui leurs attaques massives, tant en Hollande qu'en Belgique. En Hollande, elles ont réalisé une avance, notamment au Sud du cours de la Meuse.

En Belgique, dans la région de Saint-Froid, des contre-attaques françaises, menées principalement par des chars de combat, ont infligé de fortes pertes à l'ennemi. Les Allemands ont fait un effort particulièrement important dans les Ardennes belges où ils ont pu progresser. Nos éléments de cavalerie, après avoir rempli leur mission retardatrice, se sont repliés sur la Meuse que l'ennemi a atteint sur une partie de son cours.

L'ennemi a exercé une forte pression sur Longwy. Ces attaques ont été repoussées de même que celles qui ont été prononcées à l'Est de la Moselle et dans la région de la Sarre.

Rien à signaler sur le Rhin. Les avions de bombardement alliés et ennemis ont poursuivi leurs actions

Arrondissement de Gourdon

d'appui des forces terrestres en attaquant les colonnes adverses. Quinze avions ennemis ont été abattus au cours de ces engagements. Sur les arrières, les actions de l'aviation ennemie, bien que répétées, n'ont causé que des dégâts peu importants au point de vue militaire.

## En Belgique l'offensive allemande se développe avec l'aide des parachutistes

Du correspondant de l'agence Havas au front britannique :

L'ennemi développe avec brutalité son attaque, utilisant avec intensité des unités de parachutistes dont certains ont réussi à atterrir très loin derrière les lignes avant d'être encerclés.

L'aviation britannique de soutien a réagi avec une vigueur admirable. En deux jours et demi, jusqu'à dimanche midi, elle a réussi à abattre soixante-huit avions ennemis. Vingt-cinq appareils sont en outre signalés comme ayant été abattus, mais ne sont pas encore officiellement homologués.

Les routes de Belgique sont pleines de réfugiés qui se hâtent lamentablement de chercher refuge en France. L'aviation allemande continue sa tactique d'intimidation des populations civiles au moyen de raids brutaux qui n'ont pas le moral du peuple résolu à la résistance.

Les aviateurs allemands ont reçu l'ordre de harceler les réfugiés belges

Au cours de la conférence qui réunit le ministre de l'Information et les rédacteurs en chef des journaux britanniques, M. Duff Cooper lui la citation suivante, extraite d'instructions radiodiffusées par le commandement allemand et captées en Belgique :

« Nombreux réfugiés civils également sur les routes, harcelez-les autant qu'il sera possible. »

## Les informations du Radio-Journal de France

Les informations du Radio-Journal de France seront diffusées, à partir de demain, aux heures suivantes : 6 h. 30, 7 h. 30, 8 h. 30, 11 h. 30, 12 h. 30, 13 h. 30, 16 h. 30, 18 h. 30, 19 h. 30, 21 h. 30, 23 h. 30.

## La Yougoslavie à nouveau alertée

La situation dans la Méditerranée, après deux jours de répit, recommence à inquiéter la presse yougoslave. Le correspondant romain du journal « Politika » téléphone de Rome :

L'incertitude est le trait le plus caractéristique de la situation dans la Méditerranée et dans le bassin balkano-danubien.

## Les Allemands annoncent la neutralité de l'Espagne

Le « D.N.B. » communique de Madrid :

Le général Franco a annoncé lundi soir que les représentants de la Hollande et de la Belgique accrédités en Espagne auraient informé officiellement le gouvernement espagnol que leurs pays se trouvent en état de guerre.